



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE DE L'INNOVATION ET DE LA
TECHNOLOGIE (Groupe TIP)**

ATELIER DU GROUPE TIP

**Le régime fiscal de la R-D dans les pays de l'OCDE :
comparaisons et évaluations**

10 décembre 2007

Siège de l'OCDE, 2, rue André-Pascal 75016 Paris – Salle CC12

Le développement des incitations fiscales en faveur de la R-D des entreprises

Les incitations fiscales sont devenues l'un des instruments importants des politiques publiques d'innovation. De nombreux pays les ont adoptées, comme des instruments généraux susceptibles d'améliorer l'environnement national pour les dépenses de R-D sans ciblage sectoriel ou technologique – contrairement aux subventions. À cette problématique d'incitation à la R-D pour renforcer l'innovation et la compétitivité s'ajoute désormais celle de l'attractivité du territoire national pour les activités de R-D. Une vingtaine de pays de l'OCDE disposent d'un outil fiscal pour inciter les entreprises à accroître leurs dépenses de R-D. Ce type d'instrument se développe aussi dans certains pays membres, dont la Chine.

Selon les pays, les réductions ou crédits d'impôt sont calculés soit sur une part en volume des dépenses de R-D, soit sur une part en accroissement, soit encore sur une combinaison des deux. Le développement de ces instruments rend les comparaisons internationales plus nécessaires, non seulement pour mesurer leur caractère incitatif, mais aussi pour apprécier leur efficacité relative et identifier les meilleures pratiques. Mais la diversité des dispositifs rend aussi les comparaisons plus difficiles. L'OCDE comme la Commission européenne ont déjà fourni des travaux pour accroître l'information et amorcer des comparaisons internationales. Outre les comparaisons entre les dispositifs, la coopération internationale pourrait contribuer à l'évaluation de ces politiques en faveur de la R-D.

Proposition de programme

L'objectif de cet atelier de l'OCDE, placé sous les auspices du Groupe de travail du CPST sur la politique de l'innovation et de la technologie (Groupe TIP) et co-organisé par le ministère français de la Recherche, est de faire le bilan des différentes évaluations des incitations fiscales en faveur de la R-D, afin d'identifier les bonnes pratiques en matière d'évaluation qualitative et quantitative de ces dispositifs et d'en tirer des enseignements pour améliorer l'efficacité du soutien fiscal à la R-D et à l'innovation.

LE RÉGIME FISCAL DE LA R-D DANS LES PAYS DE L'OCDE – ORDRE DU JOUR PRÉLIMINAIRE

10 DÉCEMBRE 2007

Président	Patrick VOCK , Président du Groupe de travail de l'OCDE sur la politique de l'innovation et de la technologie (Groupe TIP)
9h30	Accueil des participants
9h35	Allocutions liminaires <ul style="list-style-type: none"> – Laurent Buisson, <i>Chef du Département de l'innovation et de l'action régionale, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, France</i> – Werner Stuffer, <i>Vice-président chargé de la fiscalité internationale, Siemens AG</i>
10h-11h	<i>Session 1. Tendances des dispositifs de soutien fiscal à la R-D : comparaisons internationales</i>
Présentation	<p>De plus en plus, les incitations fiscales en faveur de la R-D constituent un instrument utilisé par les pouvoirs publics pour encourager l'innovation car, entre autres, ce sont des mesures horizontales et non discriminatoires qui empêchent la sélection de « gagnants ». Simultanément, la R-D se mondialise et les investissements de R-D des entreprises se délocalisent. Les pouvoirs publics sont donc enclins à stimuler les nouveaux investissements de R-D, mais aussi à les conserver et les attirer. Cette session sera centrée sur la comparaison internationale de dispositifs de différents pays. Elle abordera les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Quels sont les pays qui recourent aux incitations fiscales en faveur de la R-D ? Quelles en sont les principales caractéristiques ?</i> – <i>Quels sont les différents types d'entreprises ciblés et/ou les différents types de dépenses (fait-on des distinctions en fonction de la taille, d'un plafond et de limites de certaines dépenses) ?</i> – <i>Comment peut-on mesurer la réduction des coûts que représentent les allègements fiscaux ?</i> – <i>Comment les incitations fiscales s'inscrivent-elles dans l'éventail des mesures de soutien à la R-D et à l'innovation (par exemple : subventions, aides, réductions des cotisations sociales) ?</i>

Président	Patrick VOCK , Président du Groupe de travail de l'OCDE sur la politique de l'innovation et de la technologie (Groupe TIP)
	<ul style="list-style-type: none"> • Alessandra Colecchia, OCDE, <i>Examen des incitations fiscales en faveur de la R-D dans les pays de l'OCDE</i> • Jacek Warda, Consultant, Canada, <i>Quel est le niveau d'incitation des incitations fiscales en faveur de la R-D ? Comparaison de la générosité des incitations fiscales</i> <p>Intervenant :</p> <p>Julian Williams, <i>Conseiller principal, ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie de la Nouvelle-Zélande</i></p> <p>John Lester, <i>ministère des Finances, Canada</i></p>
11h-11h30	Pause café
11h30-13h	Session 2. Évaluer l'efficacité : impact des incitations fiscales et interactions avec la politique de la R-D et de l'innovation
Présentation	<p>Cette session sera centrée sur des présentations que feront différents pays des évaluations qu'ils ont menées, en utilisant des modèles standard coûts/avantages et des évaluations économétriques, ainsi que des microdonnées. Débat entre les universitaires ou experts et les pays membres. Thématique abordée :</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Méthodes d'évaluation passées et actuelles dans différents pays. Succès remportés ? Échecs et solutions ?</i> – <i>Impact quantitatif sur la R-D des entreprises (effet de levier) ou changements de comportement concernant les types de projets ou de partenariats (additionnalité comportementale)</i> – <i>Méthodes permettant de mesurer les interactions entre les crédits d'impôt et d'autres formes de soutien à la R-D des entreprises, telles que les subventions.</i>
Présidente	Frédérique SACHWALD , <i>Conseillère à la Direction de la stratégie et Chef du Bureau de la recherche et développement en entreprise, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, France</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Australie (Tricia Berman, Directrice générale, ministère de l'Industrie, du Tourisme et des Ressources) • Canada (John Lester, ministère des Finances, Canada) • France (Emmanuel Duguet, Professeur à l'Université d'Évry, France) <p>Intervenants :</p> <p><i>Pr Pierre Mohnen, Département d'économie quantitative, MERIT, Maastricht</i></p> <p><i>Pr Jacques Mairesse, CREST-INSEE, Paris, France</i></p>
13h-14h30	Pause déjeuner
14h30-16h	<ul style="list-style-type: none"> • Pays-Bas (Arie van der Zwan, ministère de l'Économie) • Norvège (Torbjorn Haegeland, Chef de la recherche, <i>Office national de statistiques</i>) • Royaume-Uni (Jeremy Sherwood, <i>Senior Official, HM Revenue and Customs</i>)

	<p>Intervenants :</p> <p><i>Phaedra Sydor, Agente principale de la législation de l'impôt, Canada</i></p> <p><i>Dr Stéphane Lhuillery, EPFL, Suisse</i></p> <p>Débat général</p>
16h-16h30	<i>Pause café et thé</i>
16h30-17h45	<i>Session 3. Débat d'experts : Améliorer l'efficacité des incitations fiscales en faveur de la R-D et de l'innovation</i>
Présentation	<p>De nombreux gouvernements des pays de l'OCDE s'interrogent sur la manière d'améliorer l'utilisation et l'impact des incitations fiscales. Ces dernières ne sont toutefois pas la panacée, et nécessitent une architecture adaptée reflétant le contexte national, ainsi qu'un suivi efficace. Ce débat sur les politiques s'intéressera à la manière dont les pays ont modifié ou tentent de modifier leurs incitations fiscales en faveur de la R-D à la lumière des évaluations et des meilleures pratiques internationales. <i>Il pourra s'avérer intéressant d'aborder aussi bien les questions de conception des incitations fiscales que celles de leur mise en œuvre ou de leur gestion : contrôle, interactions avec d'autres politiques, etc.</i></p> <p>Ce débat accueillera également des experts de pays ayant récemment mis en place des dispositifs d'incitations fiscales ou envisageant de le faire.</p>
Présidente	Tricia BERMAN , Directrice générale, ministère de l'Industrie, du Tourisme et des Ressources, Australie
	Oratrice principale du secteur des entreprises : Monica M. MCGUIRE , Senior Policy Director, Fiscalité, National Association of Manufacturers, États-Unis
<i>Pays ayant appliqué ou envisageant des modifications de leurs crédits d'impôt pour R-D</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Belgique, Pierre Moortgat, Secrétaire, Conseil fédéral de la politique scientifique • Chili, David Noé, Conseiller, ministère des Finances • Corée, Song Jong Guk, Research Fellow, Institut de la politique scientifique et technologique (STEPI) • Espagne, Natalia Jaquotot, ministère des Affaires économiques et du Trésor • États-Unis, Gary Guenther, Congressional Research Service, Government and Finance Division
<i>Pays sans crédit d'impôt pour R-D</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Allemagne, Juergen Wengel, Chef adjoint de Division, ministère fédéral de l'Éducation et de la recherche. • Suède, Jan Edling, Analyste, Vinnova
17h45-18h15	Discussion générale
18h15	Clôture de l'atelier
	Rapporteurs de l'atelier : Dominique Guellec et Mario Cervantes , OCDE (la synthèse établie par les rapporteurs sera communiquée au Groupe TIP le 11 décembre au matin)
18h15-19h30	Cocktail et réception du Groupe TIP